

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que les arrêtés suivants ont été émis :

- l'arrêté N° 3/23/0300 du 26 janvier 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société LOPES FRERES SARL la modification du délai de mise en exploitation d'un atelier d'entretien et de réparation avec dépôt de pneus à Grass, 6, rue Dr Elvire Engel ;
- l'arrêté N° 1/2022/0789/145 rect. du 26 janvier 2024 du **Ministre du Travail** autorise la société PROXIMUS Luxembourg SA à exploiter un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques (anc. 3/2022/0560) à Windhof, route des Trois Cantons, numéro cadastral 1243/2301, section C de Goetzingen, commune Koerich ;
- l'arrêté N° 3A/2024/0124/176 du 25 janvier 2024 du **Ministre du Travail** autorise la société HILBERT SA à exploiter sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque MECALAC, du type 12MTX, avec le numéro de construction MEC12MTXLP0047762.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Les dossiers respectifs peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.